



ABAFIM



SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes
 Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 935
 délivrée le 28/03/2019 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées
 TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE
 16 Avenue de la Marne - 65 000 TARBES - FRANCE
 Garantie Financière : 110 000 € - QUE Insurance (Europe) LIMITED
 Coeur Défense - Tour A - 110 esplanade du Général de Gaulle - 92931 LA DEFENSE CEDEX

OFFRE D'ACHAT

Les soussignés : Monsieur et Madame Ferran Alain et Jocelyne
 Demeurants : 12 Rue du Puits Couvert 24680 LAMONZIE SAINT MARTIN
 Reconnassent avoir visité le 2 MARS 2021 à 15 h30 par l'intermédiaire de l'agence
 immobilière ABAFIM, le bien Mandat N°AF 23934 ci-après désigné :
 Maison île de France située au 8 Rue des Aigrettes 64110 UZOS
 Sur la parcelle 000AD 54 d'une contenance de 1200 m²

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions suivantes :

| | |
|---|-----------|
| Prix net vendeur : | € |
| Honoraires d'agence : | € |
| Prix total honoraires d'agence inclus à la charge du vendeur : | 410 000 € |
| (en lettres : quatre -cent- dix mille euros) | |

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

| | |
|--|-----------|
| - 3 % lors de la signature du compromis de vente soit la somme de | 12 300 € |
| - le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de | 397 700 € |

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 20 jours à compter de ce jour, cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de notre part.

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul et non avenu, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation.

D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à compter de la date du présent document.

Cette requête sera obligatoirement adressée à : ABAFIM - 16, Avenue de la Marne - 65000 TARBES, par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur par lettre recommandée avec accusé de réception dans ce même délai de 20 jours, et sera réputée irrévocable pour les deux parties.

Les différentes parties (acquéreur et vendeur) acceptent que leurs données personnelles soient transmises et utilisées par le(s) notaire(s) en charge de la vente du bien.

Fait à Tarbes, le 08/03/2021

L'acquéreur,

(Bon pour acceptation des présentes conditions)

Pour ABAFIM
 Le négociateur,

Le vendeur,

(Bon pour acceptation des présentes conditions)

OFFRE REFUSEE

(1) Condition suspensive :

Paiement comptant suite à la Vente effective de notre maison de Lamonzie Saint-Martin (compromis de vente déjà signé et 10 jours de rétractation passés)



ABAFIM



OFFRE remise en
main propre le
10/03/2021

SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes
Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955
délivrée le 28/03/2019 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées
TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE
16 Avenue de la Marne - 65 000 TARBES - FRANCE
Garantie Financière : 110 000 € - QBE Insurance (Europe) LIMITED
Cœur Défense - Tour A - 110 esplanade du Général de Gaulle - 92931 LA DEFENSE CEDEX

OFFRE D'ACHAT

- Les soussignés : Monsieur et Madame Ferran Alain et Jocelyne
Demeurants : 12 Rue du Puits Couvert 24680 LAMONZIE SAINT MARTIN
Reconnaissent avoir visité le 2 MARS 2021 à 15 h30 par l'intermédiaire de l'agence immobilière ABAFIM, le bien **Mandat N°AF 23934** ci-après désigné :
Maison île de France située au 8 Rue des Aigrettes 64110 UZOS
Sur la parcelle 000AD 54 d'une contenance de 1200 m²

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions suivantes :

Prix net vendeur : quatre cent treize mille euros 413.000 €
Honoraires d'agence : dix mille euros 10.000 €
Prix total honoraires d'agence inclus à la charge du vendeur : 423.000 €
(en lettres : quatre cent vingt trois mille euros)

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

- 3 % lors de la signature du compromis de vente soit la somme de €
- le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de €

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 20 jours à compter de ce jour, cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de notre part.

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul et non avenu, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation.

D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à compter de la date du présent document.

Cette requête sera obligatoirement adressée à : **ABAFIM - 16, Avenue de la Marne - 65000 TARBES**, par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur par lettre recommandée avec accusé de réception dans ce même délai de 20 jours, et sera réputée irrévocable pour les deux parties.

Les différentes parties (acquéreur et vendeur) acceptent que leurs données personnelles soient transmises et utilisées par le(s) notaire(s) en charge de la vente du bien.

Fait à le 10/03/2021

L'acquéreur,
(Bon pour acceptation
des présentes conditions)

Pour ABAFIM
Le négociateur,
Nicolas VERGNAUD

Le vendeur,
(Bon pour acceptation
des présentes conditions)

Bon pour acceptation des
présentes conditions
[Signature]

(1) Condition suspensive :

Paiement comptant suite à la Vente effective de notre maison de Lamonzie Saint-Martin (compromis de vente déjà signé et 10 jours de rétractation passés)